



Service Public
Fédéral
FINANCES



NOUVEAUTÉS 2019

WWW.FIN.BELGIUM.BE

FISCALITÉ • SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



NOUVEAU EN 2019: VERSEMENTS ANTICIPÉS

- Les “Versements anticipés à prendre en considération” - code [1810] dans la déclaration - ne sont PLUS ventilés par trimestre.

Exemple:

Versements anticipés

	Codes	Période imposable
Cette déclaration se rapporte à un des trois premiers exercices comptables à partir de la constitution de la société qui est considérée comme "une petite société"	1801	<input type="checkbox"/>
Versements anticipés à prendre en considération	1810	100.000,00
<u>Numéro de référence attribué par le Service Versements anticipés différent du numéro d'entreprise</u>		
Premier autre numéro de référence	1821	<input type="text"/>
Deuxième autre numéro de référence	1822	<input type="text"/>
Troisième autre numéro de référence	1823	<input type="text"/>
Quatrième autre numéro de référence	1824	<input type="text"/>



NOUVEAU EN 2019: VERSEMENTS ANTICIPÉS

- Si le code [1810] de la déclaration est complété, il vous sera demandé lors de la simulation de calcul, *APRES AVOIR CLIQUÉ* sur le bouton "Simulation", d'encoder par trimestre les versements anticipés à prendre en considération.

Exemple:

SIMULATION D'IMPÔT
Cliquez ci-dessous pour demander la simulation d'impôt.
En fonction du nombre d'utilisateurs actifs ceci peut prendre un certain temps.

Simulation

BIZTAX
nl fr de

MES DÉCLARATIONS
Introduite
Liste des erreurs
Simulation
Souscrire
Documents de la déclaration

CHARGER DÉCLARATIONS

INFORMATIONS UTILES

INFORMATIONS UTILISATEUR

VERSEMENTS ANTICIPÉS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION
La somme des versements anticipés par trimestre doit être égale au total repris dans la déclaration :

Total : **100.000,00** EUR

Versement anticipé, premier trimestre	<input type="text" value="20000"/>
Versement anticipé, deuxième trimestre	<input type="text" value="30000"/>
Versement anticipé, troisième trimestre	<input type="text" value="10000"/>
Versement anticipé, quatrième trimestre	<input type="text" value="40000"/>

Confirmer **Retour**



NOUVEAU EN 2019: VERSEMENTS ANTICIPÉS

- Avec ces montants encodés, une simulation de calcul est générée (PDF), en tenant compte des versements anticipés effectués.

Exemple:

SIMULATION D'IMPÔT

Résultat : **208.915,47** EUR

Ci-dessous vous pouvez ouvrir le détail de la simulation:



⚠ Il est possible que ce montant soit différent du résultat définitif car certains éléments ne sont pas pris en compte.

VA1	20.000,00	x	9,00 %	=	1.800,00
VA2	30.000,00	x	7,50 %	=	2.250,00
VA3	10.000,00	x	6,00 %	=	600,00
VA4	40.000,00	x	4,50 %	=	1.800,00
	<hr/>				
	100.000,00				



Service Public
Fédéral
FINANCES

FISCALITÉ